



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

## Délibération n° 24-18 Conseil d'Administration du 04/04/2024

### Budget principal du CDG 2024 - Décision modificative n° 1 reprise définitive du résultat de l'exercice 2023

#### Service Ressources « finances »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	16
• Pouvoirs :	12
• Suffrages exprimés :	28
• Votes POUR :	28
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Madame Chantal PÉTARD-VOISIN, Présidente, informe les membres du Conseil d'Administration que la décision modificative n° 1 a pour objectif :

- d'intégrer le résultat définitif reporté de fonctionnement, au vu du compte administratif 2023,
- d'intégrer le résultat définitif reporté d'investissement, au vu du compte administratif 2023,
- d'ajuster les crédits en dépenses et en recettes.

Le détail de la décision modificative n° 1 est le suivant :

Dépenses de fonctionnement	
Chapitre 011	
6281 - Concours divers	+ 30 000.00 €
6288 - Autres services extérieurs	+ 90 000.00 €
Chapitre 012	
64111 - Rémunération titulaire	+ 50 000.00 €
64131 - Rémunération non titulaire	+ 22 043.19 €
6431 - FMPE	+ 50 000.00 €
<b>TOTAL Dépenses de fonctionnement</b>	<b>+ 242 043.19 €</b>

Recettes de fonctionnement	
Chapitre 002	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	+ 242 043.19 €
<b>TOTAL Recettes de fonctionnement</b>	<b>+ 242 043.19 €</b>

Dépenses d'investissement	
Chapitre 20	
<i>2051 - Concessions et droits similaires</i>	+ 100 000.00 €
Chapitre 21	
<i>21838 - Autre matériel informatique</i>	+ 127 881.44 €
<b>TOTAL Dépenses d'investissement</b>	<b>+ 227 881.44 €</b>

Recettes d'investissement	
Chapitre 001	
<i>001 - Résultat d'investissement reporté</i>	+ 219 132.25 €
Chapitre 10	
<i>1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	+ 8 749.19 €
<b>TOTAL Recettes d'investissement</b>	<b>+ 227 881.44 €</b>



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

**ADOPTENT**

- la décision modificative n° 1 - Reprise définitive du résultat de l'exercice 2023 du Budget Principal du CDG 35.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20240409-22-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-04-2024

Publication le : 10-04-2024

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre  
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN